

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 751

Artikel: 60me anniversaire d'Elisabeth Thommen : journaliste et écrivain

Autor: Thommen, Elisabeth

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et La Tour-de-Peilz.
Avril 1948.

Mesdames et chères alliées,

Les associations qui soutiennent le *Secrétariat féminin suisse* vont être appelées en mai prochain à se prononcer sur l'importante question de sa réorganisation et de son financement. Un plan a été proposé d'une part par le Secrétariat; le comité de l'Alliance d'autre part a élaboré un projet que nous avons communiqué à celles de nos associations qui sont aussi rattachées au Secrétariat. Plusieurs d'entre elles nous ont répondu en nous faisant part de leur opinion; nous les en remercions vivement et nous tiendrons compte de leurs critiques et de leurs suggestions pour préciser notre projet afin qu'il puisse fournir une base de discussion lors de l'assemblée du Secrétariat.

L'appel pour l'Aide Suisse à l'Europe vous est connu; vous savez que les grandes associations féminines se sont engagées à le soutenir. Nous vous prions d'organiser la collecte d'argent au sein de chacune de vos associations (tous renseignements à ce propos: «Aide Suisse à l'Europe», 30 Löwenstrasse, Zurich 1) et d'en verser le montant au compte de chèques de collecte de l'Alliance: VIII c 2288, Steckborn.

Les sollicitations vous parviendront de divers côtés mais nous vous demandons de bien vouloir réserver votre don à la collecte faite par votre association afin que l'Alliance ait la joie d'annoncer au Comité national suisse

pour l'Aide à l'Europe une belle contribution de la part des femmes suisses.

Du montant net de la collecte, le 10 % sera versé au fonds international de l'UNAC (Aide à l'Enfance): le 90 % sera remis aux cinq grandes œuvres suisses d'aide à l'Europe pour secourir les enfants, les femmes enceintes et les mères nourrices.

Pour reprendre une expérience qui avait eu beaucoup de succès à Montreux en avril dernier, nous avons invité cette année quelques membres des conseils nationaux d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, ainsi que d'Angleterre à participer à des journées internationales qui auront lieu à St-Gall du 19 au 23 juin. Nous souhaitons que nos invitées trouvent chez nous une détente de quelques jours et nous ne doutons pas que cette prise de contact ne soit pour nous, femmes suisses, riche en enseignements. Le programme d'étude (Education, famille, profession) donnera l'occasion d'échanges de vues et nous espérons que beaucoup de nos membres prendront part à ces journées.

L'organisation en est assurée par les Frauenzentralen de St-Gall et d'Appenzel au près desquelles on peut se procurer le programme et tous renseignements.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu à Neuchâtel les 23 et 24 octobre. Nous vous prions de nous envoyer vos suggestions quant aux sujets que vous aimeriez voir traiter. Nous vous annonçons en outre que Mme Jeannot résignera en automne son mandat de présidente et que le Bureau passera de Suisse romande en Suisse allemande: nous vous prions donc de faire des propositions:

a) pour la future présidence;

b) pour un nouveau membre du comité représentant la Suisse allemande et apte à apporter au bureau futur une active collabo-

ration. Nous vous prions de nous faire parvenir toutes ces propositions pour le 1er juin 1948.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'adhésion à l'Alliance des 7 sections de l'Association des Dames de Morges. Cette société romande groupe des mères de famille dans le but d'étudier toutes questions éducatives, sociales, religieuses, etc.

Nous vous rappelons que l'Alliance est représentée dans diverses commissions fédérales extraparlimentaires: pour la lutte contre l'alcoolisme (Mme Jeannot), pour le travail à domicile, branche vêtement (Mme Jeannot), pour le contrôle des prix (Mme Carrard). Nous sommes à la disposition des associations pour toute question concernant ces commissions comme aussi pour tout ce qui relève des diverses commissions permanentes de l'Alliance.

Mentionnons comme étant du domaine de la commission économique la convention de stabilisation, signée récemment sous l'égide de la commission fédérale de contrôle des prix par les grandes associations tant patronales qu'ouvrières: nous tenons à souligner l'importance de l'effort commun qui est ainsi tenté pour lutter contre la hausse des prix et, partant, pour le maintien du franc suisse.

En tant que consommatrices, les femmes y sont intéressées au premier chef, mais il dépend aussi d'elles, comme productrices ou comme salariées, de contribuer par leur modération au succès durable de cette tentative. Nous vous prions donc de ne pas laisser échapper les occasions de souligner ces faits dans votre entourage et, en souhaitant plein succès à votre activité, nous vous envoyons, chères Alliées, nos messages les plus cordiaux.

La secrétaire:

M. Cuenod.

La présidente:

A. Jeannot.

Dépannage familial

(suite et fin)

Il y aurait d'ailleurs mauvaise grâce de notre part, après nous être plaintes de tout ce que l'on demandait de nous (versement d'une caution de 1500 francs — que l'on nous disait être une faveur en comparaison du chiffre énorme qu'elle aurait pu atteindre; description exacte de nos locaux avec plan à l'appui, etc.) à ne pas être reconnaissantes de nous en tirer avec seulement 12 francs de frais pour les registres obligatoires et le casier judiciaire indemne de notre nouvelle gérante!

Mais hélas! être en paix avec l'Etat ne suffit pas; il faut batailler avec la presse et avec l'opinion publique. Aussi sommes-nous très reconnaissantes aux quelques journaux, surtout hebdomadaires, qui ont osé imprimer notre communiqué complet; ayant compris que nous ne sommes pas une affaire commerciale. Nous ne faisons pas concurrence aux bureaux de placement car les personnes que nous dépannons ne seraient pas leurs clients; nous refusons de procurer des places ou des aides permanentes à qui que ce soit. Mais on ne peut pourtant pas nous demander d'empêcher deux personnes qui s'entendent, à continuer, si elles le désirent, pendant des semaines, des mois, des années, une collaboration que nous leur avons procurée pour quelques jours!

Un petit exemple fera mieux comprendre notre but: le 1er février par un temps exceptionnellement beau, un ménage qui a recueilli chez lui la mère âgée et impotente de l'un des conjoints a pu pour la 1ère fois depuis des mois s'accorder une journée de plein air

et de repos grâce à la personne que nous lui avons procurée de 10 h. du matin à 9 h. du soir; cette dernière, âgée de plus de 70 ans, mais encore en bonne santé, se trouvant momentanément dans la gêne à être ravie de gagner 10 francs et deux repas qu'elle a pris avec la dame à laquelle elle a tenu compagnie ce dimanche-là.

Afin de résoudre la question financière, le Comité du Dépannage avait pensé qu'il pourrait créer un petit fonds de roulement en prélevant sur chaque heure de travail payée par un employeur 10 à 15 centimes (je rappelle que l'un des règlements de l'Association est que l'employeur ne paie pas directement ses aides, mais que ces dernières reçoivent leur salaire par l'intermédiaire de l'Office). Ainsi en donnant 1 fr. 25 (salaire minimum) à une aide, l'Office aurait demandé 1 fr. 40 à l'employeur. Mais cela encore tombait sous le coup de la loi! Il ne nous reste plus qu'à compter sur la générosité de ceux qui, reconnaissant l'utilité du Dépannage voudront bien s'inscrire comme membres de l'Association! le seul avantage que nous puissions leur offrir en compensation étant (je le reconnais sans embages) assez maigre; le voici: quand deux personnes s'adresseront en même temps à notre Office pour avoir ou une aide ou une place, la préférence sera donnée à celle qui sera membre de l'Association si toutes deux ne le sont pas!

L'appui de quelques sociétés, de quelques membres « annuels », de quelques autres « à vie » nous a permis de commencer; au pu-

1 Cotation 6 fr. par an.

ches, à ses amis, à tous ceux qui sacrifieront leur vie à la patrie). Il est plutôt original de trouver en maint endroit des citations non pas littéraires, mais musicales, avec une portée et des notes, phrases suggérées par le texte pour mieux rendre le sentiment de l'auteur.

Mais Simone Bergmans est aussi une grande patriote dont le cœur a saigné devant le martyre de son pays. Et c'est sur la fin de la guerre, après de grandes épreuves personnelles, dans une atmosphère de haute spiritualité que s'achève ce livre, qui ne ressemble à aucun autre.

M.-L. P.

Max Geilinger et Pia Roshardt: *Beauté de la Rose*. (Collection Orbis Pictus, Edit. Payot, Lausanne.)

Ce petit volume nous apporte un bref essai de Max Geilinger sur la destinée de la rose à travers les siècles et les œuvres des poètes. Ici encore, le texte est rehaussé de 22 planches en couleurs reproduisant de superbes variétés de roses et dues au talent de Pia Roshardt, dont la collaboration a donné beaucoup d'éclat à ce petit livre.

(Prix du volume: fr. 4,20.)

Marg. Maire.

Les rondes enfantines de Jaques-Dalcroze 'au goût suffragiste

(Paroles de Mme I. Pfähler.)

Le Noël de la suffragiste

Voici c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel
Un bull'tin petit, petit, tout p'tit, tout p'tit
Une grosse urne en bois tout gris, tout gris,
[tout gris.]

Refrain.

Douze campagnes électorales, j'en suis toute [pâle]
La rédaction d'Impartial, gare, gare, les [mâles].

Refrain.

Un vrai siège au Grand Conseil, aïe, aïe, [aïe, aïe,]
Même au Conseil Fédéral, ça n'a pas mal.

Voici c'que le p'tit Noël

M'apporte en cadeau du ciel.
Dire et faire sont deux.

Qu'est-ce qu'un démocrate suisse? C'est un champion des droits populaires — il n'y en a point comme nous! — étant bien entendu

à savoir s'il veut nous aider à continuer... ou si la solidarité féminine ne doit être chez nous qu'un vain mot, symbole de l'inutilité de nos efforts! A. W. - F.

60^{me} anniversaire d'Elisabeth Thommen Journaliste et écrivain

On a relevé, dans la presse suisse-allemande, le soixantième anniversaire d'Elisabeth Thommen, écrivain bien connu qui a mis son talent au service de la cause des femmes; elle s'est toujours efforcée de développer, dit Mme Cécile Lauber, « une loyale camaraderie entre l'homme et la femme, sur une base d'égalité sociale. Pour atteindre ce but, elle a voulu renforcer la conscience de la femme suisse. Elle ne manquait aucune occasion d'encourager, de fouetter les énergies d'un mot chaleureux, de son cœur ardent ».

Parmi ses œuvres qui ont eu le plus de succès, citons « E Mueter dankt zrugg », une pièce radiophonique, « Blizfarth durch Sowjetland », un essai, « Es Bucheli grunt », de charmants poèmes.

Le Mouvement féministe s'associe aux vœux qui sont adressés de toute part à Elisabeth Thommen.

Pour une alimentation rationnelle

Une association suisse, nous dit le « Schweizer Frauenblatt », va se fonder dans ce but. Une commission composée de spécialistes, de savants, de représentants de l'agriculture et du commerce, des cercles de con-

que les femmes ne sauraient être mises au bénéfice des mêmes libertés démocratiques.

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE

Louis KUHNE & C^{ie}
17, rue du Marché



La Société Coopérative de
Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes
dès sa création. Soutenez la Coopérative
par vos achats.

Le Message de Nice

Résolution de paix transmise par le Conseil Interparlementaire

Le Conseil de l'Union interparlementaire, réuni à Nice du 3 au 10 avril, sous la présidence de Lord Stansgate, (Grande-Bretagne) et composé de représentants des vingt-quatre parlements ci-après: Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Liban, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie, a voté à l'unanimité et au milieu des acclamations de tous les membres présents, la résolution suivante:

« A l'heure où les Etats rompent de plus en plus la solidarité qui les unissait pendant la guerre et semblent abandonner leur commun idéal,

Le Conseil de l'Union interparlementaire, réuni à Nice, représentant les Parlements du monde, organe non des gouvernements, mais des peuples, s'adresse aux hommes et aux femmes de tous les pays et les adjure de consacrer leurs efforts à la cause de la paix et de l'entente internationale.

Profondément convaincu qu'il n'y aura pas de troisième guerre mondiale si les peuples s'y opposent, persuadé qu'une véritable compréhension de leurs intérêts les rapprochera dans un fervent désir de vivre en paix, le Conseil les invite à faire pression sur leurs gouvernements pour obtenir le retour à l'esprit de coopération qui les a rassemblés dans leur lutte pour la liberté. Il importe, en effet, que soit mis immédiatement un terme à toute politique agressive et que les mesures les plus rigoureuses soient prises contre les éléments susceptibles d'encourager un conflit entre les nations, ainsi qu'à l'égard de toute propagande en faveur de la guerre d'agression, quelle qu'en soit l'origine.

Le Conseil interparlementaire demande à tous les Parlements du monde de participer énergiquement à cette campagne pour le maintien d'une paix générale durable ».

Cette résolution, qui portera dorénavant le nom de « Message de Nice », a été présentée par la commission politique de l'Union interparlementaire que préside M. Paul Bastid, député, ancien ministre (France).

sommateurs et des autorités va se réunir et travaillera de concert avec les organisations analogues de l'étranger.

A ce sujet, le dernier numéro du « Bulletin de la Fédération internationale de l'enseignement ménager » (Fribourg), nous donne une adresse intéressante, c'est celle du « Good Housekeeping Institute », Bureau d'expérimentation et d'informations ménagères. Cet institut s'efforcera de se tenir au courant des tendances et des recherches en rapport direct ou indirect avec les questions d'alimentation, cuisine, diététique, économie domestique, équipement et produits ménagers.

Ce centre recueille des renseignements dans plus de 50 périodiques, journaux scientifiques et professionnels, dans des rapports officiels et des travaux de recherches. Ceux qui sont abonnés à ce service d'informations sont donc assurés d'être constamment au courant de ce qui se fait de plus moderne, de plus pratique, de plus judicieux dans le domaine si vaste et si nécessaire à la santé, de la tenue d'un ménage.

1 Good Housekeeping Institute, Grosvenor gardens 30, London, SW.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Anglo Boulevard Helvétique, 30

Tout pour économiser

LE GAZ

Cuisinières et réchauds

derniers modèles

Autocuiseurs - Grils „Melior“

Marmites à vapeur

E. Finaz - Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Tél. 4.07.07

—

Service rapide à domicile